

ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ : ET SI LE VRAI RISQUE, C'ÉTAIT D'ATTENDRE ?

THIBAUT VAUTRIN, EXPERT COMPTABLE, ASSOCIÉ À YZICO BAR LE DUC

Le regard d'un expert-comptable sur les signaux d'alerte, les leviers d'action et les outils pour réagir à temps.

Et dans la majorité des cas, **ces signes étaient visibles bien avant la crise**. Ce sont les fameux "signaux faibles", que l'expert-comptable aide à identifier. « *Ce qu'on constate souvent, ce n'est pas l'absence de solution, mais l'absence de décision au bon moment.* »

PREMIER RÉFLEXE : ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC OBJECTIF

La première étape est toujours la même : **poser un diagnostic chiffré et réaliste**. C'est là que notre rôle prend tout son sens.

Nous analysons avec le dirigeant :

- La rentabilité réelle de son activité,
- La structure de coûts,
- La solidité du fonds de roulement,
- Les perspectives à court et moyen terme.

Cela permet de prendre des décisions rationnelles : réduire un poste de charge, revoir les prix, renégocier certains contrats, anticiper des tensions à venir.

NE PAS RESTER SEUL : DES PROCÉDURES POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Beaucoup de dirigeants pensent que parler de difficulté, c'est « acter la fin ». C'est faux. Il existe des **dispositifs légaux, confidentiels et souples** pour être accompagné sans perdre la main.

- **Le mandat ad hoc** : vous êtes assisté d'un tiers (souvent un administrateur judiciaire) pour négocier avec vos

créanciers, sans passer par une procédure judiciaire.

- **La conciliation** : même logique, mais avec un encadrement un peu plus formel, notamment si des dettes fiscales ou sociales sont concernées.

« *Les procédures amiables comme le mandat ad hoc ne sont pas des aveux d'échec. Ce sont des outils de pilotage.* » Ces procédures **sont confidentielles**, n'impliquent **pas de publicité** ni de perte de pouvoir pour le dirigeant. Elles permettent **de reprendre la main avant que la situation ne devienne irréversible**.

PENSER AUSSI À SE PROTÉGER CONTRE L'IMPRÉVISIBLE

Un arrêt maladie prolongé du dirigeant, un accident, un décès... Ces événements peuvent plonger une entreprise solide dans le rouge en quelques semaines. Il est donc essentiel d'envisager des **solutions d'assurance**, comme :

- **La garantie Homme Clé** : elle indemnise l'entreprise en cas d'absence d'un collaborateur stratégique.
- **Les contrats de prévoyance croisés entre associés** : pour sécuriser la transmission ou la reprise en cas de coup dur.

« *Dans certains cas, nous avons pu maintenir des activités grâce à l'indemnisation prévue par le contrat. Sans cela, c'était dépôt de bilan assuré.* »

UNE APPROCHE GLOBALE, CENTRÉE SUR LE DIRIGEANT

« *Le chef d'entreprise ne manque pas de courage. Il manque parfois de recul. C'est notre rôle de lui en apporter.* »

Le chef d'entreprise est souvent seul face à ses décisions. Notre rôle, chez Yzico, c'est de **lui offrir un regard externe, sans jugement, mais avec méthode**.

Nous intervenons pour :

- Mettre à plat la situation financière,
- Identifier les leviers de redressement,
- Préparer les échanges avec les partenaires bancaires, l'URSSAF, les fournisseurs,
- Proposer un plan de gestion de crise,
- Mettre en œuvre, si besoin, les procédures ad hoc.

L'INACTION EST LE SEUL VRAI DANGER

Agir tôt, c'est se donner une chance. Et c'est exactement notre mission : **accompagner les dirigeants dans les moments difficiles, en toute confidentialité, avec des outils éprouvés**.

Il n'est jamais trop tard pour reprendre le contrôle. Mais il est toujours trop risqué d'attendre.



CHECK-LIST PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS POUR DIRIGEANTS

Parce qu'anticiper, c'est déjà agir.

1. Surveiller les signaux faibles

- Suivre régulièrement l'évolution du chiffre d'affaires
- Identifier les clients à risque (retards fréquents de paiement)
- Évaluer la dépendance à un client ou fournisseur unique
- Vérifier la rotation et la satisfaction des collaborateurs clés
- Mettre en place des indicateurs d'alerte (marge, trésorerie, BFR)

2. Faire un point régulier avec ses partenaires

- Réunir trimestriellement ses partenaires de confiance (expert-comptable, avocat, banquier)
- Échanger en toute transparence sur les difficultés potentielles
- Prévoir des simulations financières en cas de scénario défavorable

3. Piloter avec des outils fiables

- Mettre à jour un tableau de bord de gestion
- Disposer d'une trésorerie prévisionnelle sur 6 à 12 mois
- Actualiser le plan de financement régulièrement
- Auditer périodiquement la rentabilité de chaque activité ou produit

4. Se prémunir contre l'imprévisible

- Souscrire à une assurance Homme Clé
- Mettre en place une prévoyance pour les associés
- Anticiper les modalités de transmission en cas de coup dur

5. Structurer sa gouvernance

- Déléguer certaines fonctions opérationnelles pour éviter l'isolement
- Formaliser les décisions stratégiques importantes
- Instaurer un comité consultatif ou de pilotage externe

6 Connaître les recours en cas de besoin

- Se former ou s'informer sur les procédures amiables (mandat ad hoc, conciliation)
- Identifier les contacts utiles avant l'urgence (tribunal, administrateur judiciaire, expert-comptable, réseaux d'accompagnement)

À afficher, relire, partager...

Cette checklist est un outil de pilotage, pas un signal d'alerte. Utilisée régulièrement, elle peut éviter bien des situations critiques.

« **Une entreprise peut surmonter bien des épreuves. À condition que son dirigeant accepte d'en parler avant qu'il ne soit trop tard.** » C'est une phrase que nous, experts-comptables, prononçons souvent face à des dirigeants qui nous consultent... trop tard. Pourtant, dans la majorité des cas, des solutions existent. À condition d'agir vite, de s'entourer et d'avoir une vision claire de sa situation.

DES DIFFICULTÉS, OUI. MAIS LESQUELLES ?

Une entreprise peut entrer en difficulté pour de nombreuses raisons :

- Baisse de chiffre d'affaires inattendue,
- Départ ou arrêt d'un collaborateur clé,
- Tensions de trésorerie récurrentes,
- Retard de paiement des clients,
- Mauvaise structuration financière,
- Perte d'un marché stratégique.